

<http://www.snetap-fsu.fr/Deprekarisation-Examen,2541.html>



Déprécarisation : Examen professionnalisé pour l'accès au corps des secrétaires administratifs

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des Secrétaires Administratifs -
Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Note de service déprécarisation des secrétaires administratifs parue le 14 février 2013.

Note de service SRHN20131025z déprécarisation secrétaires administratifs

Examen professionnalisé pour l'accès au corps des secrétaires administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture réservé aux agents non titulaires remplissant les conditions fixées par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012.

Les lauréats de cet examen professionnalisé seront tous affectés dans un établissement d'enseignement technique agricole public en formation initiale.

Le nombre des places offertes sera fixé ultérieurement.

- Période de [pré-inscription télématique](#) : du **14 février au 14 mars 2013**
- Date limite de retour des dossiers d'inscription : **28 mars 2013**
- Date de l'épreuve écrite d'admissibilité : **4 juin 2013**

[Guide et modèle](#) de dossier [RAEP](#) Secrétaire administratif catégorie B